



**Septembre 2015**

**Appréciations des chefs d’entreprises pour le deuxième trimestre 2015**

Au deuxième trimestre 2015, la production **industrielle manufacturière** aurait connu, selon 35% des patrons, une hausse et, selon 21%, plutôt une baisse. Au total, une légère amélioration aurait été enregistrée, attribuable principalement à une augmentation de la production dans les branches d’activités des «Industries alimentaires» et de la «fabrication d’autres produits minéraux non métalliques».

Les carnets de commandes du secteur ont été jugés d’un niveau normal par 62% des chefs d’entreprises et peu garnis par 31%. Quant à l’emploi, il aurait connu, selon 34% des patrons, une hausse et, selon 32%, une baisse. Dans ce contexte, le taux d’utilisation de la capacité productive (TUC) se serait établi à 76% au deuxième trimestre 2015.

La production du secteur de **l’industrie extractive** aurait, en revanche, affiché, au deuxième trimestre 2015, une baisse selon la majorité des patrons, due, en particulier, à une régression de la production des « Autres industries extractives», notamment celle des phosphates.

La situation des carnets de commande a été, par ailleurs, jugée d’un niveau normal par la plupart des chefs d’entreprises de ce secteur. L’emploi, de son côté, aurait connu une stabilité selon la quasi-totalité des patrons. Pour ce qui est du TUC, il se serait établi, dans ce secteur, à 50%, au deuxième trimestre 2015.

En ce qui concerne les secteurs des **industries énergétique et environnementale**, la production aurait connu une augmentation selon la déclaration de la majorité des chefs d’entreprises, imputable, pour le secteur énergétique, à une hausse de la « Production et distribution d’électricité, de gaz, de vapeur et d’air conditionné» et à une hausse du «Captage, traitement et distribution d’eau» pour le secteur de l’industrie environnementale. Les carnets de commandes ont été jugés d’un niveau normal par la totalité des chefs d’entreprises des deux secteurs. Quant à l’emploi, il aurait connu également une progression d’après la majorité des patrons. Dans ces conditions, le TUC se serait établi à 87% au deuxième trimestre 2015 pour le secteur énergétique et à 50% pour l’industrie environnementale.

Dans **le secteur de la construction**, l’activité aurait connu, selon 35% des patrons, une hausse au deuxième trimestre 2015 et, selon 25%, une baisse. Cette légère augmentation aurait été principalement le fait d’une amélioration de l’activité dans le « Génie Civil » et dans la «Construction de bâtiments», alors que dans les «Travaux de Construction Spécialisés», l’activité aurait connu, plutôt, une baisse.

La situation des carnets de commande dans ce secteur a été jugée d’un niveau normal par 57% des patrons et peu garnie par 30% d’entre eux. Quant à l’emploi, une stabilité aurait été exprimée selon 70% des patrons. Dans ce contexte, le taux d’utilisation de la capacité productive (TUC) se serait établi à 67% au deuxième trimestre 2015.

**Anticipations des chefs d’entreprises pour le troisième trimestre 2015**

La production **industrielle** **manufacturière** anticipée pour le troisième trimestre 2015 devrait connaître, selon 47% des chefs d’entreprises, une hausse et, selon 21%, une baisse. Cette amélioration concernerait, principalement, les activités des «Industries alimentaires» et celles de l’« Industrie chimique». Quant à l’emploi, 41% des chefs d’entreprises prévoient une stabilité des effectifs et 39% une hausse pour le 3ème trimestre 2015.

Dans le secteur de **l’industrie extractive,** les anticipations pour le troisième trimestre 2015 affichent, selon la majorité des patrons, une hausse de la production, imputable à une progression de la production dans les « Autres industries extractives».

S’agissant de **l’industrie énergétique,** et selon presque la totalité des chefs d’entreprises, la production connaîtrait une augmentation, portée par une hausse de la « Production et distribution d’électricité, de gaz, de vapeur et d’air conditionné». Pour **l’industrie environnementale,** la plupart des industriels prévoient une stabilité de la production, notamment, dans les activités du «Captage, traitement et distribution d’eau».

En ce qui concerne le secteur de **la Construction**, les anticipations avancées pour le troisième trimestre 2015, font ressortir une stabilité de l’activité selon 61% des chefs d’entreprises et une hausse selon 23%. Cette stabilité résulterait de l’effet conjugué de la hausse d’activité prévue au niveau du «Génie Civil» et de la stagnation des activités des «Travaux de Construction Spécialisés » et des activités de « Construction de Bâtiments ». Cette évolution serait accompagnée par une stabilité des effectifs employés pour les deux tiers des chefs d’entreprises.

**Réforme du dispositif des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises**

Dans le cadre de la politique de mise à niveau de son système d’information statistique, et pour mieux répondre aux besoins des entreprises et des utilisateurs de l’information socio-économique au sens le plus large, le HCP a entrepris, à partir du deuxième trimestre 2015, une rénovation majeure de son dispositif d’enquêtes de conjoncture auprès des entreprises. Cette rénovation a été articulée, principalement, autour de l’élargissement du champ des enquêtes de conjoncture aux entreprises opérant dans les secteurs du commerce de gros et des services marchands non financiers et de l’adoption de la nouvelle nomenclature marocaine d’activité économique (NMA2010). Cette note présente l’appréciation des chefs d’entreprises, telle qu’elle ressort des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises opérant dans les secteurs industriels et dans celui de la construction, réalisées par le HCP au titre du 3ème trimestre 2015. Cette appréciation porte sur l’évolution de l’activité au cours du 2ème trimestre et les pronostics pour le 3ème trimestre 2015. Pour ce qui est des appréciations des chefs d’entreprises dans les nouveaux secteurs du commerce de gros et des services marchands non financiers, elles seront diffusées et mises à la disposition des entreprises et des différents utilisateurs au 4ème trimestre 2015 et ce, après une analyse plus fine de leurs cohérences temporelle et analytique (deux ou trois trimestres au moins).